

Fiche Formation

Décorateur d'intérieur et concepteur d'espace

Formation certifiante*/ Reconversion professionnelle / Bloc de compétence / Blended Learning / Éligible au financement

(*) **Parcours de formation certifiant [RNCP 37801BC02](#)**,
constituant du Bloc 02 de compétence du titre à finalité
professionnelle "Architecte d'intérieur designer scénographe"
de niveau 7

Définition

Particulièrement prisé, le décorateur d'intérieur et concepteur d'espace intervient auprès des particuliers ou des entreprises, dans une multitude de secteurs comme le commerce, l'immobilier ou la culture. Doté d'un sens créatif et d'une grande sensibilité artistique, il est recherché pour sa créativité et sa capacité à valoriser un lieu de vie ou de travail, tout en sachant s'adapter aux budgets de ses clients.

Les objectifs

Les compétences nécessaires à cette reconversion professionnelle sont acquises en moins d'une année. À son terme, l'objectif est que l'apprenant soit en capacité de mener un projet complet d'aménagement d'intérieur : prise du brief client, conception, mise en œuvre et restitution. Pour cela, il est formé aux compétences d'analyse du besoin, de réalisation, de représentation créatives et techniques de son projet, de pilotage budgétaire et de gestion de projet.

Métiers visés

- Décorateur d'intérieur (Concepteur d'espaces intérieurs) espace privé et espaces ouverts au public (restaurant, showroom, espace de coworking...)
- Conseiller en design d'espace
- Coach en décoration

Prérequis

La formation est destinée à des adultes en reconversion, elle ne nécessite donc pas des compétences dans le secteur visé mais un goût pour la décoration et le design d'espace. Le candidat devra :

- avoir au moins un niveau 4 (Bac) validé et minimum 3 ans d'expérience (quel que soit le domaine)
- justifier de son intérêt et de son projet professionnel pour la décoration d'intérieur.
- disposer d'un ordinateur et d'une connexion Internet pour le suivi des cours

Les modalités

- 440 heures en Blending-learning réparties sur 3 jours par semaine pour permettre le maintien d'une activité professionnelle à temps partiel ou la mise en place de stage. L'e-learning représente entre 10 à 15% de la formation.
- Un stage obligatoire de 4 mois

Sessions 2025-2026 & campus

	Session 1	Session 2
Dates	Période de cours du 3 novembre 2025 au 30 avril 2026 Période de stage jusqu'au 30 novembre 2026	Période de cours 2 février 2026 au 10 juillet 2026 Période de stage jusqu'au 30 janvier 2027
Campus	Nice	Paris, Bordeaux, Marseille, Toulouse, Nancy, Lille

Effectifs

6 à 20 apprenants

La pédagogie

Tout au long de l'année de formation, l'apprenant acquiert les compétences nécessaires au pilotage commercial et au management d'équipe. Ce programme apporte également aux apprenants une importante plus-value créative, les formant à la conception d'aménagement de point de vente, leur permettant ainsi d'être force de proposition pour optimiser leur activité ou d'être en capacité de développer leur propre entité.

Le programme

Culture et Méthodologie

- Tendances et culture de la décoration et du design d'espace
- Cadre réglementaire
- Eco conception et économie circulaire

Création et représentation

- Plans techniques
- Maquettes et modélisation 3D
- Assemblage et matériaux
- Atelier de projets (Habitat, Retail, collectif + Projet pro)

Pilotage de projet

- Gestion budgétaire et planification
- Pilotage technique
- Administration et juridique
- Gestion de projet et réglementation

Identité professionnelle et communication

- Développer son identité
- Community management
- Coaching Business plan
- Création d'un portfolio (Adobe express)
- Technique d'insertion professionnel
- Tutorat de projet

Activités et compétences visées

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser le contexte et la culture d'un projet d'architecture intérieure ou de scénographie, et de son commanditaire, en analysant le territoire d'application des caractéristiques du projet, pour s'y adapter en finesse et en profondeur
- Intégrer la dimension sociétale dans sa démarche créative, en proposant des solutions limitant l'impact écologique et favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, afin d'apporter une réponse durable à un projet d'architecture intérieure ou de scénographie
- Adopter une posture agile dans la durée, en interrogeant régulièrement les étapes d'avancement du projet, afin de se laisser la possibilité d'envisager de nouvelles approches
- Réaliser un avant-projet sommaire en précisant la composition générale de conception d'espace, une gamme de solutions techniques et écoresponsables, un calendrier et un budget prévisionnels, afin d'amener un maître d'ouvrage à se projeter plus précisément et à solliciter des ajustements le cas échéant
- Réaliser un avant-projet définitif en cohérence avec la problématique initiale du commanditaire, en présentant notamment le détail des plans, coupes, dimensions, le choix des matériaux, les installations et les équipements, afin de permettre au maître d'ouvrage de valider l'ensemble de ces caractéristiques
- Rédiger un projet de conception générale d'architecture intérieure et scénographie, en récapitulant toutes les caractéristiques fonctionnelles, techniques et environnementales définitives du projet, et en produisant des représentations variées, afin de permettre sa compréhension par l'ensemble des parties prenantes
- Evaluer les conditions financières et les délais d'un projet d'architecture intérieure et scénographie, en réalisant une estimation du budget globale et un macro planning permettant de phaser le projet, afin de compléter le projet de conception générale et d'obtenir un accord formel pour le démarrage de la phase d'exécution

Évaluations

Les **modalités d'évaluations formatives** permettent de vérifier la progression pédagogique et vérifient l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences.

A l'issue du parcours de formation sont organisées des **épreuves d'évaluations certificatives** afin d'attester la maîtrise des compétences professionnelles inscrites dans le référentiel :

- ☐ **Un projet professionnel :**
 - o Dossier d'avant projet avec dossier et soutenance oral de 30 minutes devant jury
- ☐ **Un rapport de mission :**

- o Projet de Conception Général (PCG)d'un projet (réalisé lors de la période en entreprise) d'architecture ou scénographie avec soutenance orale de 30 minutes devant un jury

A l'issue de la formation et après le jury de certification, il vous sera remis une attestation de fin de formation ainsi qu'un parchemin de bloc de compétence validé.

Moyens techniques et pédagogiques

- Accès permanent à l'école aux heures d'ouverture avec des salles équipées avec Wifi
- Accès à la plateforme e-learning pour la modalité hybride (LMS)
- Cours de face à face
- Workshops
- Digital learning
- Webinaire
- Supports de cours

Formateurs

Intervenants professionnels disposant d'une expérience dans la formation et l'enseignement.

Tarifs de la formation :

- Tarif financement individuel ou France travail ou CPF : **7 350€ + 420€ frais de dossier**
- Tarif entreprise ou OPCO : **8 625€ + 420€ frais de dossier**

Ces tarifs inclus les frais techniques (accès à des licences individuelles de logiciels pendant 1 an, tels que la suite Adobe, Autocad, Sketchup ou Microsoft Office)

Inscription et délais

Demande et renseignement :

Demande d'informations sur [ce lien](#), réponse dans les 24h à 48h(jour ouvré) pour fixer un entretien en distanciel avec un responsable du campus concerné. Un ordinateur et une connexion internet seront requis.

Pour candidater :

Dossier de candidature, copie de diplôme (minimum baccalauréat ou titre RNCP équivalent niv.4), CV et lettre de motivation.

L'entretien :

Il est en visio ou présentiel et d'une durée d'environ 30 minutes pour évaluer les motivations et vérifier la bonne orientation du projet de formation.

Réponse :

A l'issue de l'entretien une réponse vous est donnée sous 3 jours avec la convention de formation pour signature. Elle devra nous être retournée, sous 10 jours, signée et accompagnée des frais de dossier pour valider votre inscription.

Si une prise en charge est à envisager, le conseiller formation constitue avec le bénéficiaire le dossier de demande de financement.

Les inscriptions aux différentes sessions sont ouvertes toute l'année et restent ouvertes dans la limite des places disponibles*, sous conditions d'admission jusqu'au 1er jour de formation.

5 jours avant le début de la formation, une convocation vous sera adressée par e-mail reprenant les horaires, la date et le lieu de la formation choisie.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos infrastructures sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Des adaptations de parcours sont envisageables afin de prendre en compte les besoins spécifiques d'ordre visuel, auditif, cognitif, psychique et autres maladies invalidantes...

Dans le cas où les moyens internes ne seraient pas suffisants, nous nous mettrons en lien avec des partenaires du champ du handicap afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques de chacun.

N'hésitez pas à vous rapprocher de notre référent handicap : [liste des référents par locaux](#)